



N°3

Mars 2009

Bulletin de liaison

Rapport d'activité et Programmation 2008/2009

Editorial

Sommaire

Tableau de bord	2
Programmation 2008 / 2009	3
Diagnostics, expertises, notes d'information	4
Suivis scientifiques, assistance technique et transfert de compétences	6
Séminaire Tourbières 2009 - pré-programme	8

La loi « Développement des Territoires Ruraux » (loi DTR) du 23 février 2005, notamment :

- la circulaire du 31 juillet 2008 relative aux engagements de gestion des propriétés non bâties situées en zones humides pouvant permettre de bénéficier d'une exonération temporaire de la taxe foncière ;
- l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides ;

ainsi que la Loi sur « l'Eau et les Milieux Aquatiques » (LEMA) du 30 décembre 2006, notamment : la circulaire du 15 décembre 2008 relative à l'étude de l'impact des classements des cours d'eau, constituent désormais de nouveaux cadres réglementaires pour la conservation des zones humides.

Les nouvelles missions de la CAT proposées dans la programmation biennale 2008-2009 sont donc basées sur ces nouveaux cadres réglementaires. Ces derniers peuvent être perçus comme de nouvelles contraintes pour les propriétaires et gestionnaires, mais leur offrent surtout de nouveaux avantages, telle que l'exonération temporaire de la taxe foncière sur les propriétés non bâties situées sur les parcelles définies comme étant des zones humides.

En outre, la délimitation des zones humides n'est plus seulement effectuée sur des critères de relevés d'espèces végétales indicatrices de zones humides ou sur l'inventaire d'espèces animales des directives européennes (Directive « habitats, faune, flore » et Directive « oiseaux »), mais prend désormais en compte l'aspect fonctionnel des zones humides et la nature des sols, notamment les caractéristiques hydromorphologiques de ceux-ci.

Cette nouvelle réglementation traduit un renforcement des engagements gouvernementaux pour la préservation des zones humides. Ce nouveau cadre législatif devrait permettre une meilleure définition des enjeux et inciter davantage les propriétaires et les gestionnaires de zones humides à développer des projets de conservation voire de restauration.

Thierry LAPORTE,
Coordinateur du réseau



Tableau de bord

TABLEAU DE BORD DE LA CAT ZH 64 de 2004 à fin 2008

INDICATEURS DE RESULTAT	Etat fin 2007	Etat fin 2008
ADHESIONS		
Surface totale de zones humides conventionnées	134,6 ha	143,9 ha
Surface totale de bassins versants conventionnés (Z.H comprises)	1012,8 ha	1468 ha
Sites conventionnés	16	22
Parcelles conventionnées	84	113
Nombre d'adhérents	25	33
EXPERTISES		
Expertises et diagnostics réalisés	28	34
Sites expertisés	29	33
Communes où des expertises et diagnostics ont été réalisés	23	30
INFORMATION - COMMUNICATION - FORMATION		
Plaquette d'information	1	Réédition
Numéros du bulletin de liaison	2	3
Courriers d'information envoyés aux propriétaires (2003 - 2007)	310	310
Sessions de formation sur les zones humides	7	9
Nombre total de participants aux formations	90	112
Communications techniques et scientifiques	10	10
Visites-conseil avec notes d'information	5	8
Préparation du 6ème séminaire "Tourbières du massif des Pyrénées" du 17 au 19 juin à Pau en partenariat avec le Pôle Relais Tourbières.	0	Pré-programme
ASSISTANCE TECHNIQUE		
Nombre de sites ayant bénéficié de réunions de concertation, d'assistances à maîtrise d'ouvrage, de suivis de gestion et de suivis scientifiques	12	16
REACTUALISATION DE DONNEES		
Nombre de sites dont les inventaires (datant de 2000 et 2002) ont été réactualisés et où les propriétaires et gestionnaires ont été ré-identifiés (secteurs de plaine du département et montagnes basques)	133	135

Programmation 2008/2009

Dans le cadre de la **programmation biennale 2008-2009**, la CAT se fixe comme principal objectif de passer de 135 hectares de zones humides conventionnés fin 2007 à **160 hectares fin 2009**, soit 25 hectares supplémentaires. La CAT souhaite ainsi atteindre le nombre de 45 adhérents, soit 20 de plus, avec de nouveaux gestionnaires tels que les communes de Navarrenx, Pardies-Pietat, Urrugne, Hasparren ...

En 2008 et 2009 les principales missions de la CAT porteront sur la réalisation de :

- 7 nouvelles **visites-conseil** qui donneront lieu à une note d'information,
- 10 nouvelles **expertises** et 4 nouveaux **diagnostics** écologiques,
- au moins 20 nouvelles **conventions sur 13 nouveaux sites**,
- une **assistance technique** (suivi de travaux et suivi écologique) sur 17 sites en 2008 et 25 en 2009,
- une **assistance à maîtrise d'ouvrage** auprès des nouveaux gestionnaires afin de trouver les moyens nécessaires pour gérer 14 sites en 2008 et 15 en 2009,
- plusieurs sessions de **formation de techniciens** d'organismes et structures agricoles et d'élus locaux ...

En dehors des principales missions citées ci-dessus, il est également prévu la réalisation du **site Internet de la CAT** fin 2009. L'objectif de ce site est de permettre aux propriétaires et gestionnaires de zones humides d'échanger avec la CAT un maximum d'informations sur la localisation, l'intérêt, les outils de conservation et de gestion des zones humides.

En outre, la CAT ZH 64 accueillera en 2009 le **6ème séminaire technique et scientifique sur les tourbières des Pyrénées** programmé les 17, 18 et 19 juin à Pau (Cf. pré-programme en page 8).

Les nouvelles données récoltées en 2008 et 2009 seront intégrées à la base de données informatique et la CAT envisage de développer des partenariats, notamment avec l'ONEMA, la MISE, les techniciens des syndicats de rivières, la Chambre d'agriculture, l'ONCFS, l'ONF ... et ce afin :

- ◆ d'intégrer de nouvelles zones humides aux inventaires réalisés jusqu'à présent,
- ◆ de diffuser le plus largement possible les données des inventaires aux partenaires dans le but de veiller à la conservation de ces zones humides,
- ◆ d'apporter une assistance technique, à la demande des partenaires, dans le cadre de la réalisation et l'actualisation des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), des déclarations et des demandes d'autorisations de drainage, de la réalisation de SAGE, contrats de rivières ...

En 2009, un courrier d'information et de présentation des missions de la CAT, comprenant un bulletin de sollicitation, sera envoyé à l'ensemble des Syndicats de rivières des Pyrénées-Atlantiques. Les sollicitations recueillies seront ensuite traitées dans le cadre de la prochaine programmation triennale des missions de la CAT, de 2010 à 2012.

Un des objectifs de cette prochaine programmation sera de développer des missions d'assistance technique sur les zones humides des grands corridors alluviaux des Pyrénées-Atlantiques.

Diagnostics, expertises, notes d'information

Expertise de la seconde zone du site de Carbouère

(Communes de Ponson-Debat-Pouts et Séron - Est de Pau)

par David Soulet

Rappel du contexte :

Le site dit de "Carbouère" comprend un complexe de zones humides et de boisements en fond de vallon, au nord du vaste plateau agricole de Ger et en amont d'une retenue artificielle formant le "Lac du Louet". Le site est formé de deux entités séparées par le ruisseau "carbouères". Le diagnostic effectué en 2008 a concerné le secteur situé en rive gauche, l'entité située sur l'autre rive ayant été expertisée en 2005 (Cf. page 6). Une douzaine de parcelles englobent presque entièrement cette zone humide, sur une surface de 5,6 hectares. Les terrains appartiennent pour la plupart à un propriétaire privé qui a signé une convention d'adhésion à la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides 64 en août 2007.



Lande humide ouverte

Types de milieux et état de conservation :

Dans son tiers Nord, qui est la partie la moins dégradée, la zone humide est constituée d'une lande atlantique (riche en bruyères) en mosaïque avec une lande à Molinie bleue. Aucune espèce protégée n'a été recensée à ce jour dans ce secteur, dont la physionomie est pourtant très proche des milieux situés sur l'autre rive, qui eux accueillent des espèces patrimoniales. Les potentialités d'accueil y sont cependant réelles et il est assez probable qu'un tel patrimoine y sera prochainement découvert. Le reste de la zone humide comprend quant à lui une lande humide à molinie dont l'état de conservation se dégrade vers l'amont. En effet, jusque dans les années 1960, l'ensemble de la zone était pâturé par une quinzaine de vaches Blondes d'Aquitaine et Charolaises, permettant ainsi de garder le milieu ouvert. Aujourd'hui, les secteurs les moins engorgés sont soumis à un embroussaillage et à un boisement progressifs qui assèchent le sol et concurrencent la végétation spécifique des landes humides.

Mesures préconisées :



Lande humide embroussaillée

Les deux tiers Sud de la zone expertisée présentent un état de conservation médiocre, et comparable à celui du tiers Sud de la zone humide en rive opposée. Pour cette dernière, un broyage de la végétation et un décapage superficiel est programmé, avant la mise en place d'un pâturage sur l'ensemble de la zone.

Il serait souhaitable que la même gestion soit mise en place en rive gauche, mais l'accès en est beaucoup plus difficile et nécessite la création d'un chemin au travers de fourrés marécageux et denses. Seules ces opérations pourraient permettre de restaurer les landes humides et probablement favoriser leur richesse écologique qui se réduit inexorablement.

L'objectif est désormais de confier ce projet à un maître d'ouvrage et de rechercher les financements nécessaires à de tels travaux. Il serait en outre cohérent de réunir les deux zones en une seule unité de gestion, afin de simplifier toutes les démarches et de gagner en efficacité quant à la conservation de l'ensemble de la zone humide.

Expertise du vallon de Bernatère (Commune de Salies de Béarn - N-O de Pau)

par Maud Briand

Sur la commune de Salies de Béarn, le vallon du Bernatère est un site classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique et Faunistique (ZNIEFF de type 1). Il est situé sur un territoire bocager dominé par les boisements de chênes et de châtaigners. Les fonds de vallons très humides sont occupés par des peuplements de chênaie frênaie et de frênaie aulnaie floristiquement très riches. Ces boisement alluviaux résiduels sont d'un grand intérêt biologique et fonctionnel et constituent en cela un enjeu majeur de conservation. En France, ce type d'habitat a subi d'importantes dégradations, notamment du fait des aménagements hydrauliques, de l'agriculture et de la populiculture.



Verger

Sur ce site, une centaine d'espèces végétales ont été inventoriées au mois de mai 2008 ; principalement des espèces caractéristiques de sous-bois, d'ourlets basophiles et acidiphiles, de lisières, de mégaphorbaies, de friches et de prairies. Ces habitats contribuent à la diversité des niches écologiques intraforestières, et constituent notamment des biotopes intéressants pour l'entomofaune. On y rencontre aussi des communautés végétales de sources susceptibles d'accueillir une flore originale spécialisée, liée à des conditions stationnelles très particulières (permanence d'une humidité élevée).



Jardins et terrasses

Il y a encore cinquante ans et au moins depuis le moyen âge, une cinquantaine de personnes vivaient et travaillaient autour de cette vallée. Cinq moulins utilisaient la force du ruisseau pour moudre le grain des fermes environnantes, créant un lieu de rencontres, d'échanges et d'activité économique.

Aujourd'hui ce site est valorisé par l'association des "Jardins de Bernatère", qui y a développé des jardins et potagers biologiques avec beaucoup de variétés anciennes obtenues par un très long travail de sélection. Ces variétés offrent entre autre l'avantage de pouvoir être ressemées ; elle reflètent par ailleurs un véritable patrimoine naturel et humain actuellement menacé. Ces petits jardins cultivés en terrasse

sont reliés entre eux par de petits sentiers sinueux qui invitent à la promenade et à la découverte.

Suite aux conclusions de cette expertise, la mise en place d'un pâturage de moutons d'Ouessant a été proposée par la C.A.T pour assurer l'entretien des prairies humides.

Expertise de la zone de Bonnut (Communes de Bonnut et Saint Boès - Nord d'Orthez)

par Emilie Fumey

La zone humide dite « Pépinière » est la troisième entité du secteur d'Orthez à intégrer le réseau de la CATZH64. Elle aussi alimente le ruisseau Ourseau. La Commune de Saint-Boès, propriétaire de 2 parcelles, est à l'heure actuelle la seule collectivité à avoir signé la convention d'adhésion au réseau.

Ainsi, il est encore difficile de projeter des mesures de gestion à l'échelle de la zone dans son intégralité, mais la Commune de Saint Boès nous a assuré de son soutien quant à la sensibilisation des autres propriétaires.

Néanmoins des pistes peuvent d'ores et déjà être évoquées. La première action à mener pourrait être la réalisation de placettes de décapage par les élèves du Lycée agricole d'Orthez, adhérent de la CAT. Cette opération permettrait à une flore pionnière et patrimoniale de s'exprimer plus largement, alors qu'elle est pour l'instant confinée au niveau des fossés (traditionnellement présents en Béarn pour signaler les limites de parcelles).

Ce complexe de saussaie marécageuse, fourrés de piment royal et landes humides est aussi un lieu d'accueil potentiel du Fadet des Laïches (ou Oedippe), papillon rare et protégé, présent sur les deux autres entités de la zone. Sa réapparition indiquerait une certaine vitalité de sa méta population (vitalité, voire viabilité encore inconnue à ce jour) et tendrait à montrer que la gestion mise en place est adaptée. Affaire à suivre...



Fourré de Piment royal

Suivis scientifiques, assistance technique

Zoom sur ...

Le site de Carbouère : zone 1 (Communes de Ponson-Debat-Pouts et Séron - Est de Pau)

par David Soulet

Assistance technique auprès de l'Institution Adour :

Le projet de conservation et de valorisation des landes humides de Carbouère résulte de l'expertise écologique menée par la C.A.T ZH64 en 2005 (Cf. Bulletin N°2 de novembre 2007). Le 24 janvier 2008, l'Institution Adour a accepté de se porter maître d'ouvrage et a approuvé le coût prévisionnel et le plan de financement du projet. Ce dernier a par la suite été soumis à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et au Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques qui ont tous deux donné leur accord de financement.



Landes embroussaillées

Depuis le 21 août 2008, les principales parcelles englobant la zone humide font l'objet d'une convention de gestion. La C.A.T. ZH64 a apporté son concours à la recherche de prestataires compétents pour mettre en oeuvre les mesures de gestion préconisées lors de l'expertise.

C'est ainsi que sont actuellement réalisés un girobroyage et un décapage mécanique de la lande amont, la plus dégradée, et particulièrement envahie de ligneux et de ronces. Immédiatement après ces travaux, une clôture électrifiée et un abri seront installés sur l'ensemble de la zone humide, en rive droite, afin d'accueillir 3 ou 4 chevaux dont le propriétaire est déjà identifié.

Suivis floristiques :

En août 2007, un suivi de la végétation a été mis en place par la C.A.T. ZH64 sous la forme de cinq carrés permanents de 1 mètre de côté (quadrats). L'objectif est de décrire un état initial, de mesurer les effets des opérations de gestion et de les réadapter si nécessaire.

Les relevés de 2008 n'ont pas montré d'évolution notable, si ce n'est une progression d'espèces envahissantes telles que les ronces. En revanche, une espèce remarquable recensée en 2007 n'a pas été retrouvée. Il s'agit du **Rhynchospore blanc**, qui affectionne les petites dépressions plus humides où le sol affleure, et qui est donc sensible à la densification de la strate herbacée. Il est fort possible qu'en raison de l'absence de fauche cette espèce ne puisse plus se développer correctement. Un décapage manuel a donc été programmé dans ce secteur pour favoriser sa réapparition. En revanche, la **Drosère à feuilles rondes**, petite plante carnivore typique des milieux tourbeux et protégée en France, a été localisée au centre de la zone humide où elle n'avait pas encore été observée.



Miroir

Inventaires complémentaires :

Plusieurs nouvelles espèces ont été recensées depuis l'expertise du site en 2005, en particulier des invertébrés, comme le Miroir et le Criquet des clairières, un papillon et un criquet typiques des zones humides préservées et peu fréquents dans le Béarn. Les inventaires doivent se poursuivre et permettront peut-être de découvrir d'autres espèces bio-indicatrices, voire protégées pour certaines d'entre elles.

Suivi piézométrique :

Sept piézomètres (tubes en PVC, perforés et enfoncés d'environ un mètre dans le sol) doivent être prochainement installés. Le niveau d'eau sera mesuré tous les dix jours afin d'étudier les fluctuations de la nappe phréatique. L'objectif est de mieux comprendre les mouvements souterrains des masses d'eau dans les landes humides et de proposer, si nécessaire, des opérations de décapages superficiels. Ce type de mesures a pour but de favoriser l'apparition de plantes remarquables préférant un sol nu et engorgé, comme les drosères, les grassettes, les rhynchospires...

Transfert de compétences

Formation de techniciens de structures gestionnaires par Thierry Laporte

Les 26 septembre et le 10 octobre 2008, la CAT a réalisé une formation à l'intention d'agents de l'ONCFS, de techniciens de la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, de techniciens d'associations de réinsertion (MIFEN et Emploi Vert) et d'étudiants de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La diversité des stagiaires a favorisé les échanges de points de vue. Cependant, seules 6 personnes ont assisté à ce stage. La CAT déplore le nombre peu élevé de participants, comparativement aux précédentes années, et suppose que la période de formation n'est peut-être pas la plus appropriée ...

Une fiche d'évaluation de stage a été remise aux participants et remplie par 5 d'entre eux. Ceux-ci se sont révélés globalement satisfaits de la formation.

Quelques propositions d'amélioration pour les prochaines sessions :

Formation théorique :

- intégrer davantage d'illustrations d'habitats naturels dans la présentation en salle,
- développer l'interactivité (exercices sur CDRom à projeter en salle ...)

Formation pratique :

- visiter les saligues du Gave de Pau plutôt que celles du Gave d'Ossau, les enjeux étant différents,
- approfondir l'activité de caractérisation d'habitats naturels humides,
- adapter la période de formation aux périodes de floraison des espèces caractéristiques (printemps-été),
- étendre la formation à des thèmes plus précis (reconnaissance des indices de présence de loutre, ...)



Documentations à consulter en ligne...

→ Guide Zones Humides :

<http://www.eau-adour-garonne.fr/article.asp?id=1463>

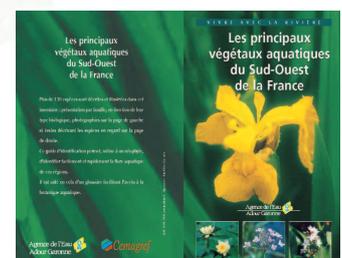
→ Guide méthodologique :

<http://www.eau-adour-garonne.fr/page.asp?page=1197>

→ Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France - Avril 2001 - 189 pages - (Fichiers PDF en téléchargement)

→ Les milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne", (8 fiches PDF présentant les différentes typologies des eaux de surface) :

<http://www.eau-adour-garonne.fr/page.asp?page=1475>



6ème Séminaire Tourbières des Pyrénées 17, 18 et 19 juin 2009 à Pau

Les indicateurs biologiques, écologiques, fonctionnels et climatiques en milieux tourbeux et zones humides associées

Vers quel tronc commun à l'échelle des Pyrénées et vers quel programme de recherche ?

Objectifs du séminaire

◆ **Lancer une réflexion sur la réalisation d'un tronc commun d'indicateurs** à l'échelle des Pyrénées, partagé et applicable par l'ensemble des acteurs de terrain (agents de l'Etat, bureaux d'étude, agents d'EPCI, agents de gouvernements autonomes, APN, techniciens ENS, ...) dans une démarche de développement du partenariat transfrontalier :

→ **démultiplier** l'étude et le suivi d'indicateurs les plus pertinents et utilisables par le plus grand nombre d'acteurs de terrain dans les milieux tourbeux et zones humides associées.

→ **homogénéiser** les études et les suivis d'indicateurs afin de pouvoir analyser les résultats à l'échelle pyrénéenne.

→ **transférer et mutualiser** les compétences en développant et proposant les outils d'étude et de suivi d'indicateurs standardisés et des programmes de formations

◆ **Encourager le développement de programmes de recherches** sur la base de sites et d'indicateurs pertinents dans un cadre national et international en impliquant le plus étroitement possible les universités françaises et espagnoles et les organismes de recherche appliquée.

Pré - Programme

Mercredi 17 juin

10h15 - Ouverture officielle du séminaire

8 communications d'intervenants pyrénéens sur les thèmes : bio-indicateurs et indicateurs écologiques.

Judi 18 juin

Visite de sites représentatifs de la diversité des milieux tourbeux de plaine et de moyenne montagne, avec intervention sur sites de 2 à 3 spécialistes (*phytosociologue, entomologue, bryologue, hydro-pédologue, géomorphologue, écologue, batrachologue ...*)

Soirée festive (*buffet dinatoire, spectacles*)



Vendredi 19 juin

8 communications d'intervenants nationaux et internationaux sur les thèmes : indicateurs de fonctionnalité, indicateurs d'altération, indicateurs de réchauffement climatique.

16h45 - Clôture du séminaire

L'EQUIPE de la C.A.T Zones Humides des Pyrénées-Atlantiques

Coordinateur du réseau :
Thierry LAPORTE

Techniciens zones humides : 
Maud BRIAND, Céline DELTORT, Emilie
FUMEY, Thierry LAPORTE et Tangi LE MOAL

POUR NOUS CONTACTER

CREN Aquitaine
Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau
Domaine de Sers
64 000 PAU
Tél. : 05.59.32.67.05 ou 05.59.32.65.19 (secrétariat)
Fax : 05.59.32.74.66 Mél : siege@cren-aquitaine.fr
www.crenaquitaine.fr